

BRETTEVILLE SUR ODON
 Arrondissement de CAEN
 Canton de Caen I
 Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT TROIS
 Le 31 mars 2023 Le 11 avril 2023 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Etaient présents :
 Le 13 avril 2023

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, FERY,
 HOCHET, LEFEVRE, LOUBET, RAINE, SANNIER,
 VIDEAU.

En exercice : 27 Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,
 RICHEL.

Présents : 21

Votants : 27

Absents :

Madame BENKHADDA (excusée pouvoir à L.COLLET)
 Madame DORÉ (excusée pouvoir à J.M LESUEUR)
 Monsieur BRUNEAU (excusé pouvoir à M.FAUDOT)
 Monsieur DEGUSSEAU (excusé pouvoir à P.MORTREUX)
 Monsieur SAINT-MARTIN (excusé pouvoir à G.LE MASSON)
 Monsieur SIMON (excusé pouvoir à V.BARNAUD)

Marie ASSELINE a été élue secrétaire

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023.

Conformément au budget 2023 qui vient d'être voté, le Conseil Municipal FIXE les taux d'imposition 2023 qui restent inchangés soit :

- Foncier bâti.....48,38%
- Foncier non bâti.....39,35%
- Taxe d'habitation*..... 12.86%

**Ce taux s'appliquera aux seules cotisations payées par les propriétaires (ou usufruitiers) de résidences secondaires et, le cas échéant, sur les logements vacants depuis plus de 2 ans*

Adopté à l'unanimité

Date de publication : le 13 avril 2023
 Certifié exact,

Pour extrait conforme,
 En Mairie, 13 avril 2023

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20230411-20230205-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2023
 Date de réception préfecture : 14/04/2023